



OUI à la ZFE  
mais avec  
des mesures  
SOCIALES

**Déclaration de Patrice Leclerc**

Le 1<sup>er</sup> mars 2021

La Métropole du Grand Paris engage une consultation car à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain, la ZFE (Zone à Faible Émission) se met en place dans toutes les villes de la région parisienne située à l'intérieur du périmètre de la A86. Tous les véhicules de classe Crit'air 4, 5 et non classés seront interdits à la circulation.

Il y a effectivement urgence à lutter contre la pollution de l'air. C'est une urgence pour le climat. C'est une urgence sanitaire car 6 600 personnes décèdent de manière prématurée par an de cette pollution. Mais à Gennevilliers, nous considérons que cette urgence doit s'accompagner de réponses sociales.

Depuis l'annonce de cette mesure nous demandons des aides plus importantes. Certaines ont été obtenues mais cela reste insuffisant pour les salarié-es et petits entrepreneurs des villes et quartiers populaires. Aidons celles et ceux qui ont pris leur voiture polluante pour assurer leurs missions essentielles dans les hôpitaux, pour désinfecter et nettoyer les locaux et les rues, pour dépanner, pour nous nourrir...

**Comme maire, je souhaite pouvoir signer cet arrêté instaurant une ZFE sur Gennevilliers, mais je ne le ferai qu'à la condition que l'Etat réponde à une demande sociale, au minimum, en instaurant un crédit à taux zéro.**

Je souhaite aussi qu'il augmente l'aide à l'achat de véhicule Crit'Air 1 d'occasion ou neuf afin que le reste à charge pour les acheteurs soit inférieur à cinq mois de revenu, avec un crédit à taux zéro sur cinq ans.

Le changement de véhicule ne peut pas être la seule réponse. Les pouvoirs publics doivent également agir en améliorant les transports en communs (desserte, conditions, tarifs...) pour garantir une vraie alternative. Le développement d'autres modes doit aussi être poursuivi, encouragé, soutenu, au premier rang desquels la pratique du vélo.

**Nous engageons les citoyennes et citoyens, et tous ceux qui vivent et pratiquent la ville (salariés, entrepreneurs, commerçants) à participer à la consultation organisée par la Métropole du Grand Paris pour faire connaître leurs revendications.** Nous invitons chacune et chacun d'entre vous à signer la pétition qui sera transmise aussi à la Métropole du Grand Paris et à l'Etat.

Signez la pétition : <https://bit.ly/3aplxO3>

Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers